

**PROCÈS-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
19 JANVIER 2023**

Date de la convocation : 12 Janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 14, présents : 11

Présents : Mmes et MM.: Pascal BELLES, Alain BERNARD, Mariette COMBES, Alain DANTONI, Sylvie FANTI, Céline GIL, Guy GRANIER, Jacky Hernandez, Aline JALABERT, Christiane NAVARD. Renée RAYNAL

Absents 3: Roland BASCOUL, Thierry GAUMET, Hélène PETERGAC,

Absents ayant donné pouvoir : 0

Président de séance : Mariette Combes, Maire

Secrétaire de séance : Christiane Navard

11 conseillers étant présents physiquement à la séance, Le quorum est atteint, la séance ouverte.

L' Ordre du jour est le suivant

Compte-rendu des travaux

Décisions modificatives

Délibération M57 : fongibilité des crédits

Questions diverses

1 Compte-rendu des Travaux - mois de décembre

Rapport Alain Dantoni

Nettoiemnt : place Gambetta, rues du village, préaux, nettoyage des escaliers ancienne pharmacie, débroussaillage à Jean Moulin, au Castan, le ruisseau du Castan.

Travaux de préparation à la plantation d'arbres : pose de tuteurs

Plantation des arbres reçus « opération 8000 arbres », aux Sapinettes, Jean Jaures, au Castan à Saint Joseph.

Divers travaux : Pose cache-conteneurs, pose blocs porte-sapins, sapins, guirlandes de Noël, travaux de peinture effectués au préau des festivités, installation de filet Jeux dans la grande cour . Travaux de finition réalisés au WC publics place Gambetta, réparation du trottoir au niveau de la fontaine de la place Gambetta, préparation aménagement du local de l'atelier jouxtant le Tennis, mise en place de potelet et banc à la Roque.

2- Décisions modificatives

Délibération 2023-01

Le conseil APPROUVE à l'unanimité la décision modificative:

Virement : débit du COMPTE D6068 Autres matières et Fournitures de 444,00€ → vers crédit du compte D 7391172 : Dégrèvement taxe d'habitation logement vacant de 444,00€

3 Délibération M57 : fongibilité des crédits

Délibération 2023-2

Suite à l'adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2023,

Le conseil délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7,5% de chapitre à chapitre au sein de la même section Fonctionnement et Investissement à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

APPROUVE à l'unanimité.

4-Questions diverses

Prévisions dates des Festivités rapporteur Céline Gil

Itinéraire des saveurs : le 16 septembre

Marché nocturne 2 dates le samedi 22 juillet, le vendredi 11 Août

Informations du Maire Mariette Combes

-Réunion des associations le 17 mars

- Le permis de construire concernant la rénovation du Château est déposé à la DDTM

- Vente de la maison RUL, le rez de chaussée sera utilisé par le propriétaire comme entreposage

- Cinq appartements sont loués à l'ancienne pharmacie, le rez-de chaussée est destiné à un commerce de type quincaillerie.

- Réalisation actée de la réfection du parapet face habitation 19 rue de la Gare

- Une étude de mise en sécurité à la sortie de la Prade sera mise en œuvre, 3 embranchements constituant un goulot d'étranglement avant virage à l'entrée du village .

- Hérault Energies, éclairage public : changement de luminaires en Led : l'investissement prévu est de 60000€ ; 30 000€ seront financés par Hérault Energie ; la jonction entre Fournaque et Marquerie est concernée. Une aide à l'électrification rurale sera également sollicitée, le passage en Led du secteur école mairie, la route de Provères envisagés.

- Ancien cinéma rue Gambetta : proposition de vente à la commune à l'€uro symbolique

- Le bulletin municipal sera disponible chez l'imprimeur Mardi 24 Janvier

- Rendez-vous du maire à la sous-préfecture. Le projet de la résidence du Castan sera présenté, puis le 30 et 31 Janvier à l'ANCT.

Les projets à venir

- Mise en sécurité de la maison Bescaume 17 000€, puis vente possible à l'€uro symbolique

- Permis accordé concernant l'atelier municipal au plateau Ste Barbe

- Travaux énergétiques d'isolation mairie, école

- Relevage des tombes au cimetière

- Réunion le 1er février avec hérault ingénierie concernant la restructuration du parking aux Maisons neuves

- Rencontre avec le marbrier le 17 février en vue de la mise en place du petit mineur place Gambetta

fin de la séance à 19h45

prochain conseil le 9 février à 18 heures

Mariette COMBES

Le Maire



Christiane NAVARD

La secrétaire de séance

